

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p.2 MIVILUDES ■ Phénomène sectaire

Groupes

- p.4 FLDS
- p.6 Holy Alamo Christian Church
- p.7 Mormons
- p.10 Scientologie
- p.12 Témoins de Jéhovah
- p.13 Truth Fellowship ■ Tvind
- p.19 World Mission Society Church Of God

Mouvances

- p.14 Faux souvenirs induits
- p.15 Mouvance Protestante ■ New Age
- p.17 Paranormal / Parapsychologie ■ Pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique

Thèmes connexes

- p.19 Alimentation
- p.20 Santé

MIVILUDES

Signature d'un nouveau partenariat ■ France

Fin mai, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) a signé un partenariat avec l'Agence nationale du développement professionnel continu....

>>> [page 2](#)

NEW AGE

Le New Age investit les écoles ■ France

La ligue des droits de l'homme du Maine-et-Loire (LDH49) est de plus en plus souvent interrogée sur l'irruption dans notre quotidien des croyances ésotériques notamment dans le secteur de l'éducation. Elle relate deux exemples de cette intrusion...

>>> [page 15](#)

SANTÉ

Vaccination, complotisme et dérives sectaires ■ France

Le 29 juin prochain se tiendra à Marseille un séminaire « Vaccination, complotisme et dérives sectaires », dans le cadre d'une grande concertation nationale, à l'initiative du ministère de la Santé, sur le thème de la vaccination...

>>> [page 20](#)

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Les « Actualités de l'UNADFI », élaborées par notre service de documentation, sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Phénomène Sectaire

MIVILUDES

Signature d'un nouveau partenariat ■ France

■ Fin mai, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a signé un partenariat avec l'Agence nationale du développement professionnel continu. Cette collaboration devra permettre de mieux prévenir les risques de dérives thérapeutiques voire sectaires dans les formations des professionnels de santé.

L'agence nationale du développement professionnel continu est en charge de la qualité des formations dispensées aux différents professionnels de la santé (médecins, infirmières...). Ces derniers montrent un intérêt croissant pour la médecine douce ou alternative et réclament des formations dans ces domaines. L'expérience de la Miviludes va

permettre d'apporter un contrôle sur l'ensemble de ces formations. Elle vérifiera la qualification des formateurs et le but des formations proposées. Des groupes sectaires proposent, dans le domaine de la santé, de plus en plus de formation qui peuvent paraître novatrices et séduisantes, la vigilance doit donc être de mise.

Pour rappel, 40% des sollicitations annuelles reçues par la mission interministérielle concernent le domaine de la santé. Dans son dernier rapport, elle avait constaté que la formation aux pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique était un marché rentable pour les mouvements sectaires. ■

(Sources : Sciences et Avenir, 30.05.2017 & L'express, 30.05.2017)

PHÉNOMÈNE SECTAIRE

L'analyse de Steve Eichel ■ États-Unis

■ Pour CBS News, Steve Eichel, psychologue et président de l'International Cultic Studies Association (ICSA), analyse les groupes sectaires et leurs mécanismes aux États-Unis.

Pour ce spécialiste, il existerait aujourd'hui plus de 10 000 mouvements sectaires aux États-Unis. Nombre d'entre eux seraient petits et souvent inconnus jusqu'à ce que leurs actes attirent

>>>

>>>

l'attention sur eux. Le psychologue rappelle plusieurs facteurs permettant de les reconnaître :

- Une pression émise par certains individus pour participer à des organisations,
- une personne prétendant avoir des pouvoirs spéciaux ou être une divinité,
- un groupe fermé suivant un leader sans le remettre en cause,

- une utilisation de moyens trompeurs pour recruter des nouveaux membres,

- une exploitation des adeptes sur les plans financier, psychologique et émotionnel,

- un maintien de l'adepte dans le groupe par de conséquences dramatiques s'il venait à quitter l'organisation. ■

(Source : CBS News, 29.04.2017)

FLDS

Des experts réunis pour faire le point sur la FLDS ■ États-Unis

■ Une association de journalistes professionnels a réuni lors de sa conférence annuelle, en mars 2017, des experts et des ex-adeptes de l'Eglise fondamentaliste des Saints des derniers jours (FLDS), pour débattre du fonctionnement de la communauté et faire le point sur son activité dans l'ouest des États-Unis¹.

Tonia Towel, ex-membre, fondatrice d'une association d'aide aux victimes de la FLDS, a affirmé que 75% des membres du groupe ont été agressés sexuellement. Selon elle Warren Jeff a toujours, malgré son emprisonnement, une forte influence sur ses adeptes. Elle a également abordé le problème de l'exploitation des membres. Ainsi les femmes sont entièrement soumises à leur mari et doivent lui obéir sous peine d'être chassées et de perdre leurs enfants. Dès l'âge de 12 ans, on enseigne aux filles comment devenir de parfaites ménagères.

Les garçons sont quant à eux éparpillés à travers les États-Unis pour travailler dans les entreprises de la communauté. Le système est très avantageux

pour l'Eglise qui profite non seulement d'une main d'œuvre gratuite, mais également du salaire que les adeptes doivent lui reverser. Rulon Hamilton, ex-adepte, raconte que, dès l'âge de douze ans il a été envoyé au Texas, dans l'Idaho, au Dakota du Sud et dans l'Utah pour travailler. A bout, il a envisagé de fuir avec d'autres garçons et de se mettre sous la tutelle de l'Etat. Selon Nate Carlisle, journaliste du Salt Lake Tribune, l'Eglise a eu vent de l'affaire et a ordonné à leurs mères d'aller les chercher afin qu'ils restent sous l'autorité de leurs familles, et donc, de l'Eglise : « Ils croient aussi que quand une femme donne naissance à un enfant, celui-ci n'est pas considéré comme le sien, mais comme celui de la communauté ». Le journaliste pense aussi que les membres restent dans la communauté car ils ont peur de voir leur famille se disloquer.

Alissa Wall, qui poursuit le groupe en justice pour obtenir des dommages et intérêts pour avoir été mariée de force à l'âge de 15 ans par Warren Jeff, explique qu'elle a réintégré la FLDS pour faire changer

>>>

>>>

le mouvement de l'intérieur. Selon elle, le sujet de la polygamie est complexe et sa criminalisation risque de faire fuir les adeptes vers d'autres états.

Alissa Wall est revenue sur le cas des polices de Hildale et Colorado City et a annoncé que les habitants pourront voter pour la première fois en novembre 2017 pour élire un conseil municipal laïc. Le poids de la FLDS est de moins en moins important dans ces deux villes. Beaucoup d'adeptes ont quitté la ville ou ont été expulsés de leur maison car payer un loyer et des impôts locaux va à l'encontre de leur foi². Les adeptes ayant toujours mis leurs biens en commun, certains ne savent même pas acheter

quoique ce soit et encore moins utiliser internet pour rechercher un autre logement. ■

(Sources : Fox 13 Now, 15.05.2017 & The Salt Lake Tribune, 13.05.2017)

1- Programme de la conférence du 25 mars: <https://utahspj.com/2017/02/17/update-sessions-speakers-added-to-region-9-conference/>

2- Lire sur le site de l'Unadfi : *Dernier épisode du procès pour discrimination* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/dernier-episode-du-proces-pour-discrimination>

Une mère tente de redonner une existence légale à ses enfants ■ États-Unis

■ Sarah Allred, ex-adepte de la FLDS, tente d'obtenir depuis plusieurs années des certificats de naissance pour deux de ses enfants nés dans le lotissement de Custer (Dakota du Sud)¹. Sur ordre de Warren Jeff, cet endroit tenu secret cachait les naissances d'enfants qui n'étaient pas déclarés à l'Etat civil du Dakota du Sud.

Selon Roger Hood, l'avocat de Sarah, les démarches vont être très difficiles car elle n'a aucun document prouvant la naissance de ses filles sur le territoire américain.

Son mari, Richard Allred avait quatre, Sarah et Richard habitaient l'Utah². De leur union sont nés six enfants, dont les quatre aînés ont été déclarés dans l'Utah.

L'une de ses filles souffrait de graves problèmes rénaux ; mais sans existence légale, l'accès aux soins était difficile. Sarah a demandé de l'aide aux dirigeants qui, comme unique solution, lui ont envoyé des hommes pour une bénédiction.

Désobéissant aux dirigeants, Sarah est parvenue, en s'endettant, à faire hospitaliser la petite fille qui a subi l'ablation d'un rein. Ayant pris une initiative personnelle et dérogé à la règle du groupe de mettre tous les biens des adeptes en commun et de les redistribuer en fonction de leurs besoins, elle a été finalement exclue du groupe en 2012.

Séparée de ses enfants, elle a tout fait pour y revenir, mais en vain. Elle les a cherchés pendant deux ans, les a retrouvés en 2014 à Hildale. Elle a réussi à les reprendre avec elle et a obtenu le divorce bien qu'elle n'ait jamais revu son mari. ■

(Source : The Salt Lake Tribune, 08.05.2017)

1- Lire sur le site de l'Unadfi : *Une communauté coupée du monde* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/une-communaute-coupee-du-monde>

2- Richard Allred est le petit-fils de Rulon Allred, défunt prophète d'un autre groupe polygame, les Frères Unis Apostoliques.

HOLY ALAMO CHRISTIAN CHURCH

Le prédicateur Tony Alamo meurt en prison ■ États-Unis

■ Tony Alamo, prédicateur américain dont la communauté apocalyptique s'est muée en véritable empire financier, est mort en prison à l'âge de 82 ans. En 2009, reconnu coupable d'abus sexuel et d'exploitation sexuelle de jeunes filles, dont une âgée de seulement neuf ans, il avait été condamné à 175 ans de prison et à une amende de 250 000 dollars.

Tony Alamo, de son vrai nom Bernie Lazar Hoffman, est né en 1934 dans le Missouri. Arrivé en Californie dans les années 1960, il aurait d'abord été crooner, puis producteur de groupes célèbres, mais aucune preuve de ces activités n'a été retrouvée. En 1969, il se marie à Las Vegas et change de nom.

Affirmant avoir reçu une révélation divine, il devient prêcheur de rue à Los Angeles. Il attirait à lui des hippies et des jeunes en rupture avec leur famille, leur enseignant une doctrine mêlant pentecôtisme, anticatholicisme, rhétorique apocalyptique, ufologie et croyance aux miracles. Il prône la polygamie, affirmant que les jeunes filles étaient aptes au mariage dès la puberté. Il est également connu pour son discours homophobe, déclarant que « les gays étaient les outils de Satan ».

Au milieu des années 1970, la communauté s'est déplacée dans l'Arkansas où le groupe a acheté des terres et construit un manoir de 1200 m² dans lequel logeait le couple Alamo.

A son apogée, le groupe revendiquait plusieurs milliers d'adeptes à travers les États-Unis et Alamo était à la tête d'un empire financier, ses revenus provenant de plusieurs stations-services, une ferme porcine, une épicerie, un restaurant... Il possédait également une fabrique de vêtements prisés par des stars, dans laquelle les adeptes travaillaient sans être déclarés, les revenus de l'entreprise allant directement dans les poches du gourou qui employait même des enfants.

Dans les années 1990, le groupe se déplaça une nouvelle fois pour s'installer ailleurs dans l'Arkansas. Le 20 décembre 2008, dans le cadre d'une enquête ouverte deux ans plus tôt sur des allégations de mauvais traitements infligés à des enfants et de pornographie juvénile, des fonctionnaires ont fait une descente. Tony Alamo a été arrêté quelques jours plus tard et condamné l'année suivante grâce aux témoignages de cinq femmes victimes d'abus sexuels et mariées de force au gourou dans leur enfance.

Lors du procès de 2009, des ex-adeptes ont témoigné du calvaire vécu au sein de ce groupe dirigé par un gourou omnipotent, au comportement de plus en plus excessif. Après le décès de sa femme en 1982, il conserva son corps dans une crypte et força ses fidèles à se relayer auprès d'elle pour prier pour sa résurrection. Selon le journal *The Oregonian*, les enfants étaient battus chaque jour car elle ne se réveillait pas. Au début des années 1990, il mit en pratique sa doctrine polygame et au fil des années épousa des filles de plus en plus jeunes.

Avant sa dernière condamnation en 2009, il avait déjà dû faire face plusieurs fois à la justice et avait déjà été condamné et emprisonné.

Sa mort a provoqué un sentiment de soulagement parmi ses ex-adeptes car malgré son emprisonnement, il n'avait pas cessé ses activités. Selon David Carter, avocat de plusieurs ex-adeptes, son emprise était telle qu'ils le croyaient réellement envoyé par Dieu. Certains parents le craignaient tellement qu'ils avaient préféré lui remettre leurs propres enfants, plutôt que risquer la damnation éternelle. Pour lui, « Alamo n'était plus qu'un pédophile narcissique qui enveloppait son abus sadique dans le manteau de la religion ». ■

(Sources : *Times Colonist*, 03.05.2017, *Arkansas Online*, 04.05.2017 & *New It Magazine*, 04.05.2017)

Les différents visages du mormonisme ■ France

■ Dans son numéro du 26 mai 2017, le journal *Marianne* a exploré les dessous du mormonisme et dévoilé certains aspects qui n'ont été que très peu abordés par la presse française lors de l'ouverture du temple du Chesnay.

Depuis sa création en 1830 aux Etats-Unis et des débuts difficiles, l'Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers jours a bien prospéré. Etablie dans plus de 130 pays, elle compte aujourd'hui près de 16 millions de membres dans le monde.

Le choix de l'implantation du temple dans l'Ouest parisien démontre la bonne santé financière du groupe. Selon Denis Lacorne¹ « les temples sont le signe visible de la prospérité de cette religion, cela impressionne ». Bâti avec des matériaux luxueux, celui du Chesnay a été conçu pour résister à l'apocalypse. Il doit abriter les rites les plus importants de la foi mormone (mariage et baptême), mais n'est pas accessible à tout le monde. Il est réservé aux fidèles les plus fervents qui ne peuvent y accéder qu'après avoir produit un certificat d'assiduité, une carte de recommandation donnée par l'évêque prouvant qu'ils s'acquittent bien de la dîme², qu'ils jeûnent une fois par mois et se rendent bien au culte.

La dîme ne représente qu'une part infime des sources de financement de l'église. En effet, le groupe prospère dans les affaires et possède plusieurs holdings. Selon un article de 2012 dans *Businessweek* l'une d'elle, *Deseret Management Corp*, affichait un chiffre d'affaire de 1,2 milliard de dollars et contrôlait onze radios, une chaîne de télévision, une compagnie d'assurance. *AgReserves*, holding agroalimentaire, possédait quant à elle 400 000 ha de terres agricoles et la plus importante exploitation de bovins à viande du monde.

Selon Denis Lacorne, « pour les mormons, il n'y a pas de séparation du spirituel et du temporel. Le succès économique démontre que Dieu est bien avec eux ».

Mais seuls des hommes sont aux commandes ; les femmes ont un statut subalterne et ne peuvent avoir aucune fonction ecclésiastique, leur rôle étant de rester à la maison et de faire des enfants.

Les mormons sont très conservateurs et leur quotidien est régi par beaucoup de règles et d'interdictions. Il est interdit de boire des boissons excitantes (excepté le Coca). Les relations sexuelles hors mariage sont proscrites, le divorce est très peu fréquent, les familles homosexuelles sont mal tolérées. Les mormons les plus fervents portent des sous-vêtements sacrés « comme rempart à la tentation ».

Mais contrairement à d'autres cultes, le dogme mormon peut évoluer et s'adapter aux changements de la société. En effet, aujourd'hui encore, le président considéré comme un prophète, continue de recevoir directement des révélations de Dieu. En 1978, ils ont opportunément évité de perdre leur droit à l'exemption fiscale en abolissant la règle discriminatoire qui empêchait les hommes Noirs d'accéder à la prêtrise, leur couleur de peau étant considérée comme le signe d'une malédiction divine.

Qu'en sera-t-il du statut des couples homosexuels ? Ces derniers souffrent énormément des dernières révélations du prophète président. En 2016, ils ont été déclarés apostats et leurs enfants n'ont plus le droit de devenir membres avant l'âge de 18 ans et à la condition qu'ils quittent leurs parents.

Derrière une image qui se veut parfaite, se cachent parfois de vraies souffrances et Marie Drillhon, présidente de l'ADFI Yvelines, qui a reçu plusieurs adeptes du mormonisme au sein de son association, peut en témoigner. « L'Eglise mormone porte atteinte à la liberté de penser et instaure un contrôle de la vie privée de ses membres. » « Les enfants en sont les premières victimes. » « Quand ils ne sont

>>>

>>>

pas à l'école, ils passent la majeure partie de leur vie en réunions spirituelles, soit pour apprendre les préceptes mormons, soit pour d'autres activités de loisir avec les membres... L'essentiel de leur temps est consacré à l'Église. » ■

(Source : Marianne, 26.05.2017)

1- Directeur de recherche au Centre de recherches internationales de Sciences-Po et spécialiste des religions américaines.

2- Elle représente 10% du salaire des adeptes.

Les trois personnages clefs à l'origine du Temple du Chesnay ■ France

■ **The Deseret News (propriété de l'église mormone) a publié mi-mai un article dithyrambique sur les trois personnes qui auraient permis au temple du Chesnay de voir le jour. Selon le journal, il s'agirait de l'Évêque mormon Gérald Caussé, du maire du Chesnay Philippe Brillault, et du directeur des affaires publiques du mouvement pour la France, Dominique Calmels.**

L'évêque-président, Gérald Caussé, le seul français à occuper ce rang dans la hiérarchie de l'Église, a contribué entre 2001 et 2007 à identifier les meilleurs emplacements possibles pour l'édification du temple. Neil L. Andersen, un Ancien du Collège des douze apôtres, souligne l'importance des bonnes relations de Gérald Caussé avec Philippe Brillault, maire du Chesnay.

Le journal se félicite de la façon dont Philippe Brillault aurait contribué au succès du projet. Initialement réticent à l'idée de voir les mormons s'installer au Chesnay, il a missionné deux conseillers municipaux pour mener une enquête sur le groupe afin de se forger sa propre opinion¹. Voyant des similitudes avec la foi catholique, il aurait été rassuré. Selon Andersen, Philippe Brillault « a été très impliqué dans ce projet ». « Devant les médias, devant le public, le maire a dit qu'il n'avait pas le choix... C'est un très bon stratège, il connaît bien la politique française. » ajoute Dominique Calmels.

Enfin, le journal explique comment Dominique

Calmels, grâce à une stratégie de communication bien rodée, a réussi à considérablement améliorer l'image du groupe auprès des français. Depuis de nombreuses années, il a travaillé à développer des relations à long terme avec les médias. En ce qui concerne la campagne d'information sur le temple, sa stratégie a été de rassurer les médias et les responsables politiques locaux en leur expliquant la nécessité pour les mormons français de ne plus être contraints d'aller à l'étranger pour pratiquer leurs rites.

L'événement médiatique qui lui a donné le plus de travail fut la candidature de Mitt Romney aux élections présidentielles américaines en 2012. Il a reçu plus de 260 demandes de journalistes français. La plupart s'intéressant au passé de missionnaire du candidat, ont voulu interviewer des jeunes mormons en mission en France. Craignant qu'ils ne mettent le groupe dans l'embarras, Dominique Calmels a créé un programme de formation destiné à leur faire connaître le fonctionnement de la presse française et à apprendre à répondre aux journalistes. Selon l'article, la presse française aurait pu soupçonner l'Église de manipuler les enfants, si un jeune avait révélé qu'on leur enseigne la foi dès l'âge de trois ans. Dominique Calmels craignait également que le groupe soit accusé de dérives sectaires si les journalistes apprenaient que les missionnaires n'étaient pas autorisés à regarder la télévision ou à appeler leur famille quand ils le souhaitent.

>>>

>>>

L'article dévoile également qu'en « plus de travailler avec les médias, Dominique Calmels a développé de solides relations avec le gouvernement français, en particulier avec les personnes s'occupant des questions religieuses, y compris des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et du bureau du Premier ministre ainsi qu'avec députés.² ■

(Source : Deseret News, 17.05.2017)

1- Les deux conseillers municipaux se sont rendus dans des

lieux de cultes mormons, ont assisté à des réunions du groupe et ont interrogé le voisinage de la paroisse de Versailles.

2- Dominique Calmels directeur financier d'Accenture, a été membre de l'équipe de Bruno Lemaire jusqu'aux primaires de la droite, puis a fait partie de l'équipe de campagne de François Fillon lors de la dernière campagne présidentielle.

Retrouver la liberté hors de l'Église mormone ■ États-Unis

■ Le 16 mai 2017, CBC Radio a diffusé un documentaire de 30 minutes intitulé « pourquoi je suis partie » où trois ex-mormones témoignent des raisons qui les ont conduites à quitter le groupe.

Emily est née au sein du groupe. Elle a été élevée dans une petite communauté agricole mormone de l'Alberta, jusqu'à son entrée à l'université de Lethbridge. Supportant de moins en moins les pratiques contraignantes du groupe, elle a commencé à douter et pris des libertés avec les règles du groupe sans toutefois quitter l'Église... jusqu'à ce qu'une conseillère mormone lui demande de donner à l'adoption l'enfant qu'elle venait de concevoir hors mariage. Ce choc a rompu définitivement ses liens avec l'Église. Elle vit désormais avec son petit

garçon, aujourd'hui âgé de sept ans.

Les deux autres témoins sont âgés d'une quarantaine d'années. Lorsque leurs enfants ont commencé à les interroger sur l'homosexualité et l'égalité des genres, elles se sont senties en désaccord avec les positions du groupe sur ces questions. Par ailleurs, elles ont eu de plus en plus de mal à supporter la place subalterne des femmes au sein de l'Église. Les femmes ne sont pas autorisées à avoir de fonctions ecclésiastiques et sont découragées d'avoir un emploi à plein temps et de poursuivre des études universitaires.

Selon les trois témoins, quitter le groupe demande du courage car c'est prendre le risque de perdre sa famille et ses amis. ■

(Source : CBC News, 16.05.2017)

SCIENTOLOGIE

Un centre Narconon critiqué ■ Australie

■ Le centre Narconon de Walburton à l'est de Melbourne est accusé par plusieurs anciens participants au programme et des ex-membres d'avoir comme principal objectif de convertir à la Scientologie.

Les anciens participants au programme Narconon témoignent y avoir été maltraités. Ils devaient consommer d'importantes quantités de vitamines, passer des heures dans des saunas et étaient forcés de participer aux différentes pratiques de la Scientologie. Dans les centres Narconon, aucun médecin ou psychologue n'est présent pour aider les toxicomanes. Aux États-Unis, plusieurs décès ont eu lieu au sein de ces centres¹. Le plus souvent à la recherche de solutions pour leurs proches, les familles peuvent déboursé jusqu'à 30 000 dollars pour obtenir un traitement. Narconon déclare

fonctionner de manière indépendante alors que des rapports du gouvernement australien et des témoignages d'anciens participants montrent son accointance avec la Scientologie.

Le sénateur Nick Xenophon souhaite que ce centre de Walburton soit fermé et reproche au gouvernement de l'État de Victoria d'avoir loué un terrain à une association émanant de la Scientologie. Pour lui, Narconon abuse de personnes vulnérables ignorant qu'il s'agit d'une filiale de la Scientologie. ■

(Sources: 9news.au, 19.05.2017 & [Daily Mail](http://DailyMail.com), 21.05.2017)

1- Lire sur le site de l'UNADFI, *Aux Etats-Unis, plusieurs centres Narconon font face à des poursuites* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/aux-etats-unis-plusieurs-centres-narconon-font-face-a-des-poursuites>

La Scientologie expose à Vancouver ■ Canada

■ L'exposition itinérante « Psychiatrie : une industrie de la mort » s'est arrêtée à Vancouver, organisée par la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH), émanation de la Scientologie.

Plusieurs photos exposées ont choqué de nombreux visiteurs, notamment le portrait d'une jeune fille suicidée avec la mention que sa mort aurait été causée par antidépresseurs.

Pour rappel, la CCDH considère que les psychiatres diagnostiquent souvent à tort des maladies

mentales et que les médicaments prescrits feraient plus de mal que de bien.

Les spécialistes se sont aussi alarmés de cette exposition. Pour Jonny Morris, directeur de la principale association canadienne pour la santé mentale, ces images sont datées et trompeuses. Il craint qu'elles n'engendrent la peur chez des personnes vulnérables qui risquent de ne plus venir chercher l'aide dont elles ont besoin. ■

(Source : [CBC News](http://CBCNews.com), 10.05.2017)

Enfermés pour être « purifié par la Scientologie » ■ États-Unis

■ Un scientologue qui avait ouvert un centre de réhabilitation dans le Tennessee, et deux autres suspects sont accusés d'enlèvement après que

la police a découvert deux personnes retenues contre leur gré.

>>>

>>>

La police a été alertée par l'une des victimes. Arrivées sur place, les forces de l'ordre ont pu constater que plusieurs personnes étaient séquestrées dans des cabines sans aucun confort. L'une d'entre elles a déclaré qu'elle était détenue pour être « recadrée » et « purifiée par des méthodes scientologues ». Son témoignage indique que des médicaments inconnus lui étaient administrés.

Le procureur a déclaré que cette installation n'était pas exploitée par la Scientologie. Cependant son directeur serait un scientologue qui aurait utilisé la

formation reçue au sein de l'organisation pour ouvrir un centre dans le but de traiter les adolescents qui luttent contre des problèmes mentaux et la dépendance. Il utilisait pour cela des programmes et des thérapies inspirés par la Scientologie.

Le fondateur et deux autres personnes travaillant sur place ont été placés en garde à vue. Le centre est maintenant fermé. ■

(Sources: Cannon Courrier, 03.05.2017 & New York Daily News 06.05.2017)

La Scientologie s'invite à l'école ■ États-Unis

■ **Après le décès d'une étudiante, lié à la prise de LSD, les directeurs de l'école secondaire de Santa Monica (Californie) ont décidé que l'école devait se doter d'un programme de formation sur les drogues et leurs dangers. Ce programme a été confié à la Fondation pour un monde sans drogue, une émanation de la Scientologie.**

La fondation a donné plusieurs séminaires sur les drogues. L'un d'entre eux s'est déroulé en présence des parents qui ont alors réalisé que ce programme émanait de la Scientologie. Ils ont aussitôt alerté la direction de l'école qui a annulé plusieurs ateliers. L'organisation ne revendique pas son appartenance à la Scientologie mais ses liens peuvent se trouver facilement à travers des documents disponibles sur Internet.

La Scientologie accuse l'école de discrimination religieuse et de « l'empêcher de sauver de nouvelles vies ». Des experts dans la lutte contre la toxicomanie restent cependant sceptiques sur les méthodes utilisées par la fondation : son programme favorise en effet la tolérance zéro et utilise par des scénarios terrifiants, techniques qui s'avèreraient inefficaces selon les spécialistes.

En 2015, la fondation avait déjà été expulsée des écoles publiques de la ville de New York¹. ■

(Source : The Daily Beast, 14.05.2017)

1- Lire sur le site de l'UNADFI, *Etats-Unis / Fondation pour un monde sans drogue* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/etats-unis-fondation-pour-un-monde-sans-drogue>

La Scientologie bienvenue à Miami ■ États-Unis

■ **En compagnie de David Miscavige, leader de la Scientologie, Tomas Regalado, maire de Miami, a inauguré un nouveau centre au cœur de sa ville.**

Tomas Regalado considère la Scientologie comme une religion. Il se dit conscient des différentes

allégations formulées contre le groupe dans plusieurs livres notamment dans *Going Clear* de Lawrence Wright¹. Cependant il préfère s'attacher au fait que la Scientologie est reconnue comme religion par l'Internal Revenue Service et au fait que David Miscavige ou d'autres dirigeants du groupe ne font

>>>

>>>

l'objet d'aucune accusation criminelle.

Le maire a même félicité les scientologues pour la rénovation d'un bâtiment abandonné de Miami et pour leur volonté de faire du bénévolat au sein de la ville. ■

(Source : Miami New Times, 01.05.2017)

1- Lire sur le site de l'UNADFI, « *Going clear : Scientology, Hollywood & The prison of Belief* » : un ouvrage très attendu : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/--going-clear-scientology-hollywood-prison-belief---un-ouvrage-tres-attendu>

■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

Un Témoin de Jéhovah condamné à 60 ans de prison ■ États- Unis

■ José Luis Aguilera, un Témoin de Jéhovah âgé de 42 ans, vient d'être condamné à 60 ans de prison après avoir été reconnu coupable d'agression sexuelle sur trois fillettes âgées de neuf à onze ans au moment des faits.

Membre de la congrégation de Santa Ana en Californie, il avait connu ses jeunes victimes en sympathisant avec leurs parents et en les accueillant

à son domicile pour jouer avec sa fille. Les agressions se sont déroulées en 2012 et en 2015 et n'ont cessé qu'après leur dénonciation par l'une des enfants. Pour sa défense, son avocate a prétendu que les jeunes filles étaient victimes du syndrome des faux souvenirs induits. ■

(Source : My News LA.com, 20.05.2017)

Une conférence pour aider les enfants Témoins de Jéhovah victimes d'abus sexuels ■ Grande-Bretagne

■ A Londres, Reveal News¹ a co-organisé avec le cabinet d'avocat Bolt Burdon Kemp², une conférence sur le thème : « Faire la lumière sur les abus ; une rencontre pour aborder le problème de la protection des enfants chez les Témoins de Jéhovah. »

La conférence réunissait des avocats, des journalistes du monde entier, des ex-adeptes dont Candace Conti. Elle avait pour objectif de chercher des solutions pour lutter contre les violences infligées aux enfants Témoin de Jéhovah et obliger les responsables de l'Organisation à donner aux autorités publiques les registres sur lesquels sont enregistrées les maltraitances qui leur sont signalées.

Aux États-Unis, le procureur Irwin Zalkin, qui a suivi

plusieurs Témoins de Jéhovah victimes d'abus sexuels, s'est donné pour mission d'obliger les autorités du mouvement à communiquer leur base de données à l'Etat américain.

Dans un autre de ses articles, Reveal News a signalé que l'enquête menée par la Commission Royale d'Australie vient d'aboutir, le 23 mai 2017, à la première comparution d'un ancien Témoin de Jéhovah de Perth. Il a été mis en examen pour des abus sexuels commis entre 1993 et 2014 sur quatre adolescents âgés de quatorze à seize ans, alors qu'il était encore membre du groupe.

Aux États-Unis, il y aurait actuellement 20 affaires similaires instruites par la justice.

>>>

>>>

Reveals News espère pousser l'Etat américain à se pencher sur ce sujet et à reproduire l'initiative de la Commission Royale d'Australie qui avait obtenu des documents de justice internes. ■

(Sources: JW Victims, 26.04.2017, Reveal News 03.05.2017 & 16.05.2017, JW Survey, 03.05.2017 & Perth Now, 12.05.2017)

TRUTH FELLOWSHIP

Aucune nouvelle depuis dix ans ■ Australie

■ En 2007, quatre membres du groupe sectaire apocalyptique aTruth Fellowship ont disparu, dont Simon Kadwell, leader du groupe ; il aurait entraîné avec lui sa compagne, sa fille et un de leurs amis.

Ce groupe composé de 40 adeptes de différentes nationalités vivait à travers Internet. Le gourou diffusait ses enseignements, promettait un nouveau monde et l'accès à une conscience supérieure. Effrayé par les champs électromagnétiques, Simon Kadwell avait enterré des aimants autour de sa maison pour les éloigner.

Les disparus ont quitté leur domicile australien en laissant chez eux tous leurs biens personnels

1- Reveal News est la plateforme sur laquelle le Centre pour le Reportage d'Investigation diffuse ses reportages. Créé en 1977 aux États-Unis, il a pour but d'informer le public sur des sujets sensibles.

2- Le cabinet s'occupe de plusieurs poursuites contre les Témoins de Jéhovah.

y compris leurs portefeuilles avec leurs cartes de crédit. Un mot sur la porte de la maison annonçait qu'ils étaient partis au Brésil, mais aucune trace d'eux n'y a été retrouvée.

Les enquêteurs ont pensé qu'ils auraient pu être en Nouvelle-Zélande, sans exclure qu'ils seraient peut-être morts. La famille de la compagne de Kadwell n'accepte pas cette piste. Dernièrement un photomontage de la petite fille disparue a été diffusé, simulant son visage avec dix ans de plus. La police australienne doit reprendre son enquête à la fin de l'année. ■

(Source : NZ Herald, 08.05.2017)

TVIND

Tvind au cœur d'une arnaque ■ États-Unis / Malawi

■ L'organisation Development Aid People to People Malawi (DAPP) a obtenu des fonds du gouvernement américain pour aider les agriculteurs du Malawi. Derrière ce groupe se cache le Teachers Group, émanation de Tvind¹.

Malgré les différentes alertes des fonctionnaires américains de l'ambassade au Malawi, d'importantes sommes d'argent sont parvenues à la DAPP. Les agriculteurs du Malawi auxquels étaient destinés ces fonds n'ont jamais reçu l'argent. Cette association pseudo-humanitaire est une émanation

d'un groupe danois appelé Teachers Group, filiale de Tvind, reconnue par le FBI et l'État danois comme un groupe criminel : les dirigeants du groupe sont en fuite et recherchés pour fraude et évasion fiscale.

D'autres fraudes similaires sont à mettre à l'actif du DAPP notamment avec le gouvernement de Grande-Bretagne. ■

(Source : Reveal, 11.05.2017)

1- Lire sur le site de l'UNADFI, *Que sait-on de Tvind/Humana* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/tvind-humana>

FAUX SOUVENIRS INDUITS

Condamnation dans une affaire de faux souvenirs induits ■ France

■ Le 23 mai dernier, le tribunal correctionnel de Paris a reconnu Marie-Catherine Phanekam coupable d'abus de faiblesse¹. Elle est condamnée à un an de prison avec sursis, 20 000 euros d'amendes et à verser 300 000 euros de dommages et intérêts aux victimes ou à leurs proches s'étant constitués parties civiles.

Pour rappel, la prévenue, kinésithérapeute, a exercé une emprise sur plusieurs personnes en induisant de faux souvenirs² lui permettant de leur soutirer d'importantes sommes. Le tribunal a également requis à son encontre une interdiction de trois ans d'exercice de la profession de kinésithérapeute.

Par ailleurs, elle devra verser 1 euro aux conseils

(départemental et national) des masseurs-kinésithérapeutes et 1 000 euros de dommages et intérêts à l'ADFI Paris Ile-de-France. Pour Me Olivier Morice, l'avocat de plusieurs parties civiles, le tribunal a reconnu que l'accusée utilisait des techniques de sujétion psychologique permettant de caractériser une dérive sectaire. ■

(Source : Franceinfo, 23.05.2017)

1- Lire sur le site de l'UNADFI, *Le procès d'une pseudo-thérapeute* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/le-proces-d-une-pseudo-therapeute>

2-. Lire plus d'articles sur les faux souvenirs induits sur le site de l'Unadfi : <http://www.Unadfi.org/mots-clefs/faux-souvenirs-induits>

■ MOUVANCE PROTESTANTE

Megachurches coréennes en déclin ■ Corée du Sud

■ La ville de Séoul compterait au total 17 megachurches¹. Ces églises pentecôtistes qui ont prospéré en Corée du Sud sont aujourd'hui sur le déclin suite à une série de scandales.

La Yoido Full Gospel Church est l'une des plus grandes et des plus célèbres congrégations pentecôtistes du monde. Elle compterait, selon ses dirigeants, 800 000 fidèles. Fondée en Corée du Sud en 1958, elle traverse aujourd'hui une crise après divers scandales financiers².

Comme d'autres églises sud-coréennes, elle voit son nombre d'adeptes décliner, les fidèles semblant leur préférer des églises de plus petite taille. ■

(Source: PRI's The World, 01.05.2017)

1.- Une megachurch est une église protestante qui compterait au minimum 2 000 fidèles dans son assemblée.

2- Lire sur le site de l'UNADFI, *Scandale dans la mega-église coréenne* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/scandale-dans-la-mega-eglise-coreenne>

Exorcisme fatal, les meurtriers condamnés ■ Nicaragua

■ Le 2 mai 2017, le pasteur Juan Gregorio Rocha Romero ainsi que cinq autres membres de l'église « *Visión Celestial de las Asambleas de Dios* » ont été condamnés à trente ans de prison pour l'assassinat de Vilma Trujillo Garcia morte brûlée vive lors d'un exorcisme. A l'exception d'un adepte, tous ont également été condamnés à une peine de six ans d'emprisonnement pour enlèvement.

La jeune femme, souffrant de problèmes psychologiques avait été amenée à l'église pour y être soignée. Après avoir été séquestrée plusieurs jours, le pasteur avait décidé de l'exorciser par le

feu. Le cousin de la jeune femme, témoin au procès, raconte à propos du pasteur : « il nous a dit que nous ne devons pas l'aimer car elle était le diable en personne, qu'il fallait la brûler jusqu'à ce qu'il ne reste plus que sa tête ». ■

(Source : TVA Nouvelles, 26.04.2017 & BBC News, 10.05.2017)

Lire sur le site de l'Unadfi : *Une femme brûlée vive par des fanatiques religieux* : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-hygienistes-et-traditionnelles/une-femme-brulee-vive>

■ NEW AGE

Une vallée ésotérique ■ Argentine

■ La province de Córdoba (Argentine) recense un grand nombre de délits mêlant ésotérisme et New Age. Presque chaque année, des personnes se retrouvent abusées financièrement, moralement ou

sexuellement par des escrocs qui utilisent la réputation ésotérique de la région pour commettre leurs méfaits.

>>>

>>>

Un grand nombre de guérisseurs, gourous, swani et autres prêtresses s'y seraient établis car la région est à la fois réputé pour être un aéroport de vaisseaux extraterrestres, abriter une ville souterraine avec des êtres magiques et être chargée en énergie.

En 2010, dans la ville de Capilla Del Monte, deux femmes ont été abusées sexuellement, après avoir été hypnotisées par un soi-disant spécialiste des OVNI. En 2011, la secte roumaine Mouvement d'intégration spirituelle dans l'absolu (Misa)¹ avait tourné un film pornographique dans le camping de la ville afin d'attirer de nouveaux adeptes. En début

d'année, ce sont deux jeunes femmes qui auraient été sexuellement abusées par un homme leur promettant la propreté énergétique lors de séances de massages dénudées.

De nombreuses personnes auraient été victimes de tels abus mais elle se taisent et ce silence favorise le développement d'un marché ésotérique et ne permet pas à la justice d'agir contre ces profiteurs. ■

(Source : RIES, 17.05.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Que sait-on de ? MISA* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/que-sait-de-misa>

Le New Age investit les écoles ■ France

■ **La Ligue des droits de l'homme du Maine-et-Loire (LDH49) est de plus en plus souvent interrogée sur l'irruption dans notre quotidien des croyances ésotériques notamment dans le secteur de l'éducation. Elle relate deux exemples de cette intrusion.**

L'association Studio Shanti/Hypnose pour tous proposait hypnose et yoga pour les enfants aux directeurs d'écoles primaires du département. La LDH49 constate que les responsables de l'association ont un parcours plutôt surprenant : l'une d'entre elles a en effet été formée auprès d'un coach suisse promoteur du décodage biologique et de la biologie totale¹, méthode largement décriée.

L'autre exemple provient d'un lycée d'Angers où durant une journée devaient se dérouler différents ateliers (Qi Gong, coaching d'orientation, gestion des émotions...). La LDH49 devant aussi participer

à cette journée, s'est renseignée sur les différents intervenants : plusieurs d'entre eux revendiquaient des formations new age. Pour exemple, l'initiateur au Qi Gong a été formé au Collège européen de naturopathie traditionnelle holistique ou encore l'intervenante « en confiance en soi » a étudié la bioénergie, la respiration holotropique et se réclame des théories sur l'énergie sexuelle de Wilhelm Reich.

La LDH49 est intervenue auprès du proviseur qui a décidé d'annuler deux ateliers. Sur son blog, l'association insiste sur l'intrusion des croyances new age dans différents domaines et appelle à une vigilance accrue. ■

(Source : Blog de la Ligue des Droits de l'Homme du Maine-et-Loire., 06.04.2017)

1- Lire sur le site de l'UNADFI, *Hamer and Co* : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/hamer-and-co>

■ PARANORMAL / PARAPSYCHOLOGIE

Un magnétiseur condamné ■ France

■ Le tribunal correctionnel de Grasse a condamné un magnétiseur exerçant à La Napoule (Alpes-Maritimes) pour agression sexuelle. Le tribunal a requis 18 mois de prison avec sursis, une mise à l'épreuve de deux ans et il devra verser 5 000 euros à sa victime.

En 2015, sur les conseils d'une amie, une jeune lycéenne traversant des problèmes personnels se rend chez ce magnétiseur. Il profitera des séances pour l'agresser sexuellement, prétextant vouloir « s'attaquer à son chakra racine » ou « atteindre son

plexus solaire », lui demandant de rester discrète sur ses méthodes.

Lors de l'audience, la jeune fille a raconté comme le magnétiseur se justifiait en prétendant vouloir agir pour son bien...

En plus de sa condamnation à la prison et au versement de dommages et intérêts, le nom du magnétiseur sera inscrit au fichier des auteurs d'infractions sexuelles. ■

(Source : Nice Matin, 12.05.2017)

■ PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

Maladie de Lyme, une aubaine pour les charlatans ■ France

■ La maladie de Lyme représente une menace sanitaire importante. Difficile à diagnostiquer, elle est une manne pour des thérapeutes auto-proclamés qui proposent des tests alternatifs ou des traitements dont l'efficacité est plus que douteuse. Sciences et Avenir a décidé de lancer l'alerte en publiant, dans son numéro de mai 2017, une enquête sur « le scandale des pseudo-traitements » de la maladie de Lyme.

Les journalistes ont recensé pas moins de douze praticiens auto-proclamés spécialistes de la maladie en région parisienne, dont les honoraires peuvent varier de 60 à 160 euros. Pour échapper au contrôle de l'Assurance maladie, ils ne fournissent pas de feuilles de soins. Au tarif de la consultation s'ajoute celui des traitements. Un malade, qui a communiqué son ordonnance aux journalistes, s'est vu prescrire pour 1 000 euros de compléments alimentaires.

Le journal a également dévoilé un essai clinique illégal organisé en 2015 par Judith Albertat, fondatrice de l'Association Lyme sans Frontières. Son parcours en tant que malade l'a conduite à se former à la naturopathie et aux « thérapies quantiques » qu'elle

présente aujourd'hui comme des alternatives efficaces aux antibiotiques.

Le journal s'est penché sur le cas de la société Electrophotoniques Ingénierie. Située à Brent (Tarn), elle commercialise un test de dépistage de la maladie de Lyme, basé sur les travaux du parapsychologue russe Semyon Kirlian, très populaire dans les milieux new age. Il aurait découvert, dans les années 1930, l'existence d'un halo lumineux autour des objets et des êtres et déduit qu'il s'agissait de l'aura. Il a mis au point un outil diagnostique dont l'objectif est de lire « l'état énergétique » des personnes. La détection d'un halo sur le pouce indiquerait la présence de la maladie de Lyme dans le cerveau, tandis que l'index la localiserait dans le rectum. Le test, facturé 250 euros, permettrait de dépister 100 % des malades.

Les journalistes citent encore Georges Vieilledent qui propose un test ne pouvant constituer un outil diagnostique, et un appareil censé guérir la maladie, selon lui aussi efficace que des antibiotiques et pouvant aussi soigner la sclérose en plaque... ■

(Source : Science et Avenir, mai 2017)

Le prix élevé d'une pseudo-thérapie n'améliore pas sa qualité ■

Belgique

■ **Els Huybregts, médecin en Belgique, a constaté que beaucoup de patients atteints de sclérose en plaque perdaient beaucoup d'argent dans la recherche de solutions alternatives pour améliorer leur état de santé. Atteinte elle-même d'une maladie similaire, elle a publié une thèse sur ce sujet.**

Sa thèse sur « l'utilisation de thérapies alternatives par les patients atteints de sclérose en plaque » a révélé que 45 % des patients qu'elle a interrogés ont essayé une méthode alternative. 15 % en ont essayé

deux ou plus. La majorité a eu recours à l'homéopathie, à l'acupuncture, à des guérisseurs.

Il ressort de cette étude que la majorité a été déçue et s'est même sentie flouée. Les personnes admettent avoir dépensé beaucoup d'argent pour n'obtenir aucune amélioration. Après 20 ans de maladie, la plupart des malades sont plus satisfaits par la médecine conventionnelle que par les pratiques non conventionnelles à visées thérapeutiques. ■

(Source : [Le Vif](#), 12.05.2017)

ALIMENTATION

Quand l'alimentation devient obsessionnelle elle peut conduire au sectarisme ■ France

■ Les récents scandales alimentaires, les discours culpabilisants sur la nécessité d'une alimentation équilibrée, l'obsession d'avoir une santé parfaite provoquent chez certains la peur de mal se nourrir jusqu'à une angoisse obsessionnelle. Cette quête d'une alimentation parfaite supprime toutes les autres préoccupations. Ce trouble alimentaire porte un nom, l'orthorexie¹ et se développe actuellement de façon inquiétante.

Répondant à une demande croissante, une multitude de spécialistes auto-proclamés sont apparus, promouvant des régimes loufoques, voire dangereux.

Camille, une trentenaire en quête de mieux-être, en a fait l'expérience. Après des séances de naturopathie et d'iridologie à l'issue desquelles on lui a préconisé un régime frugivore d'une semaine par mois (qu'elle a abandonné car ses effets étaient trop violents), elle a décidé de suivre un stage de naturopathie d'une semaine avec Régénère, l'association de Thierry Casanovas². Elle a vite déchanté : « j'ai pensé qu'il s'apparentait à un gourou, et que ses activités étaient sectaires. Il y avait même comme des

séances de prières, subtilement il trouvait le moyen de faire passer un message religieux. ».

Aujourd'hui guérie, elle conseille à ceux qui veulent manger sainement, de consulter un nutritionniste, de ne pas laisser l'alimentation prendre une importance démesurée dans leur vie et surtout de faire attention aux gourous.

Gérard Apfeldorfer, psychiatre, président de l'association Gros³, prévient que ce risque est très sérieux : « certains revendiquent l'existence d'un complot organisé par les industries agroalimentaires, de mèche avec les politiques et les médias. A tel point qu'on peut tomber dans les dérives sectaires. Et là ça devient dangereux. » ■

(Source : Le Nouvel Obs, 19.05.2017)

1- du grec orthos : droit correct et orexis : appétit alimentation
2-Lire sur le site de l'UNADFI, *Le gourou du "tout cru" sur YouTube* : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-hygiénistes-et-traditionnelles/le-gourou-du-tout>

3- Groupe de réflexion sur l'obésité et le surpoids.

18 ans de prison requis pour un couple végétarien ayant laissé mourir son bébé ■ Belgique

■ Un couple belge a comparu mi-mai pour avoir laissé son bébé de sept mois mourir de faim, en 2014. Réfractaires à la médecine conventionnelle et propriétaires d'un magasin « bio », ces parents avaient adopté une alimentation végétarienne.

Le bébé a été alimenté au lait maternel jusqu'à l'âge de trois mois puis les parents ont pris l'initiative de le nourrir avec du lait artificiel. Ce changement a provoqué des coliques et des vomissements qu'ils ont interprétés, sans avis médical, comme une intolérance au lactose et au gluten. Ils ont alors décidé de le nourrir uniquement de laits végétaux non adaptés aux nourrissons.

Son état continuant de se dégrader, le couple prend enfin l'avis d'un médecin et conduit l'enfant à l'hôpital. Mais le bébé meurt avant de l'atteindre.

L'autopsie a révélé que le bébé souffrait de malnutrition et d'une sévère déshydratation. A sept mois,

il ne pesait que 4,3 kg. Pourtant, Le père et la mère, parents de trois autres enfants, ne remettent pas en cause leur comportement.

Pour le procureur, Pascal Persoons, par contre « Les parents n'ont rien fait face à son amaigrissement, ils ont simplement continué encore et encore avec leurs laits végétaux. Un tel comportement doit être poursuivi ». Et il ajoute : « Ce nourrisson a perdu deux kilos sans que ses parents n'agissent. (...) C'est de la malnutrition volontaire. (...) Et malgré tout, leur aversion pour la médecine traditionnelle a été plus forte et les a poussés à rouler une heure jusque Bilzen avec un bébé malade plutôt que se rendre aux urgences les plus proches. Cela illustre bien la gravité des faits ».

Le jugement sera rendu le 14 juin 2017. ■

(Sources : 20Minutes, 18.05.2017 & sur 7.be, 16.05.2017)

■ SANTÉ

Vaccination, complotisme et dérives sectaires ■ France

■ Le 29 juin prochain se tiendra à Marseille un séminaire « Vaccination, complotisme et dérives sectaires », dans le cadre d'une grande concertation nationale, à l'initiative du ministère de la Santé, sur le thème de la vaccination.

Ce colloque a pour objectif d'aider les professionnels de la santé de plus en plus confrontés à la méfiance de la population à l'égard de la vaccination. Cette défiance est amplifiée par une campagne de désinformation favorisant l'émergence de théories

complotistes derrière lesquelles se cachent parfois des groupes sectaires.

Le programme de la journée :

- Introduction par le Dr Patrick Padovani, adjoint au maire de Marseille en charge de la santé et du handicap.

- Quelques profils typiques diffusant la théorie d'un complot médicopharmaceutique : les dérives sectaires ne sont jamais loin par Didier Pachoud, président du GEMPPPI,

>>>

>>>

- Peut-on vacciner contre la crédulité ? par Christophe de la Roche Saint André, chercheur au CNRS, Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille, président de l'AFIS13.

- Idéologies et vaccination : une approche géopolitique par Lucie Guimier, Docteure en Géopolitique, Institut français de géopolitique.

- La vaccination : état des lieux et problèmes actuels (Complotisme, dérives sectaires...). Sur la base d'une étude de la Ville de Marseille, par Alain Ghiglia,

docteur en pharmacie, chef de projet Ville de Marseille Service de la santé publique et des handicapés

- Conclusion par Samir Khalifaoui, conseiller santé à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). ■

(Source : Science & Pseudo-sciences, mai 2017)

Lire La vaccination : États des lieux et problèmes actuels :

<http://www.gemppi.org/accueil/images/Vaccins.pdf>